

RAPPORT DE L'ATELIER

Harmonisation des curricula de la formation spécialisée des infirmières et des sage-femmes des pays membres de la CEDEAO

Cotonou, République du Bénin

23 – 28 février 2026

1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du mandat confié à l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) par l'Assemblée des Ministres de la Santé des États membres de la CEDEAO, un atelier d'harmonisation des curricula de la formation spécialisée des infirmières et des sage-femmes s'est tenu à Cotonou du 23 au 28 février 2026.

Cet atelier s'inscrit dans la dynamique de renforcement des capacités des professionnels de santé et de consolidation de l'intégration régionale à travers l'harmonisation des formations spécialisées, conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques.

2. Objectifs de l'atelier

Objectif général

Harmoniser les curricula de la formation spécialisée des infirmières et des sage-femmes dans l'espace CEDEAO.

Objectifs spécifiques

- Aligner et valider les modules des curricula de la formation spécialisée ;
- Finaliser l'approche pédagogique des curricula harmonisés.

3. Participants

L'atelier a réuni environ cinquante (50) participants, comprenant notamment :

- Des représentants des ministères de l'Enseignement supérieur ;
- Le CAMES ;
- Des recteurs et doyens des facultés des sciences de la santé ;

- Des représentants des collèges professionnels ;
- Des organismes de réglementation ;
- Des institutions académiques ;
- L'équipe technique de l'OOAS et des experts.

4. Déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés sous la présidence générale du Prof BALOGOU sous la supervision technique du Prof OLORUNDA et du Dr ADEOYE. Les rapporteurs de l'atelier étaient : Anarème Kpandressi (Togo), Dr Luisa (Guinée-Bissau) et Dr Angella (Sierra Leone)

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture s'est tenue le **deuxième jour de l'atelier, à 16h00**. Elle a été marquée par des allocutions des autorités et partenaires, qui ont salué l'importance stratégique du processus d'harmonisation pour la qualité des soins et la mobilité professionnelle dans l'espace CEDEAO.



Méthodologie

Les travaux ont été conduits à travers :

- Des présentations techniques;
- Des discussions en plénière ;
- Des travaux de groupes (francophone et anglo-lusophone) ;
- Des travaux d'alignement, gérés par un groupe spécial d'alignement : chargé d'aligner, harmonisé le travail des deux sous-groupes et proposer un document unique à la fin de l'atelier reflétant le travail conjoint.
- Des simulations et échanges d'expériences.

Prolongation des travaux

Au regard de la densité et de la complexité des travaux, les organisateurs ont proposé l'ajout d'une journée supplémentaire, le **samedi 28 février 2026**, afin de finaliser les documents en cours d'élaboration. Cette proposition a été **adoptée à l'unanimité** par les participants, témoignant de leur engagement et de leur volonté d'aboutir à des résultats de qualité.

Les groupes ont poursuivi les travaux avec intensité, notamment les équipes d'alignement qui ont travaillé tardivement pour intégrer les amendements et assurer la cohérence des documents.

5. Résultats obtenus



À l'issue des travaux :

- Les modules des curricula de formation spécialisée ont été alignés et validés ;
- L'architecture pédagogique harmonisée a été finalisée ;
- Les bases d'un cadre régional commun pour la formation spécialisée des infirmières et des sage-femmes ont été consolidées.

Ces résultats constituent une avancée majeure dans le processus d'harmonisation régionale et contribueront à :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement des compétences spécialisées ;
- La libre circulation des professionnels dans l'espace CEDEAO ;
- L'amélioration de la qualité des soins offerts aux populations.

6. Cérémonie de clôture



La cérémonie officielle de clôture s'est tenue le **samedi 28 février 2026 à 13h00**.

Les intervenants ont salué l'engagement des participants, la qualité des échanges et l'esprit de collaboration ayant prévalu tout au long de l'atelier. Ils ont souligné que les objectifs fixés ont été

atteints et ont encouragé les États membres à poursuivre les efforts en vue de la mise en œuvre effective des curricula harmonisés. Un important aspect relevé lors de la cérémonie de clôture était que L'OOAS a fait le choix stratégique de s'appuyer sur les compétences internes à la sous-région, en confiant ce travail aux professionnels et acteurs concernés. Cette orientation traduit une volonté claire de promouvoir une approche participative et endogène, en rupture avec les pratiques antérieures reposant principalement sur des expertises externes.

7. Conclusion et perspectives

L'atelier de Cotonou marque une étape déterminante dans le processus d'harmonisation de la formation spécialisée des infirmières et des sage-femmes dans l'espace CEDEAO.

Les prochaines étapes porteront sur :

- La finalisation technique des documents ;
- Leur validation institutionnelle ;
- La mise en œuvre progressive au niveau des États membres ;
- Le suivi et l'évaluation de l'impact.

L'engagement manifesté par les participants laisse présager une mise en œuvre réussie et un impact durable sur les systèmes de santé de la région.